

Dévatiskoj - Reuon.

rapport du Coctet

don de cell. local et de puzer
de Bureau. in part pour
Préfet H. N. et N.

108/2/66

Le Conseil décide la reconstruction du contact en cours avec fournisseur NODER

pour la fourniture d'appâts empoisonnés, en vue de la dévatisation.

Précise que la dépense, soit 390 Frs. (trois cent quatre-vingt dix francs) sera

réplée sur le crédit de l'art 609. même en budget primitif 1966.